

## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 30-sept.-2010

Date de révision 09-févr.-2024

Numéro de révision 5

## 1. Identification

Nom du produit Mercure (II) acétate

Cat No. : AC255650000; AC255650010; AC255650050; AC255651000

**No. CAS** 1600-27-7

Synonymes Mercury(II) acetate

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur Fabricant

Fisher Scientific Acros Organics Fisher Scientific Company
112 Colonnade Road, One Reagent Lane Ottawa, ON K2E 7L6, Fair Lawn, NJ 07410
Canada Fisher Scientific Company
One Reagent Lane
Fair Lawn, NJ 07410
Tel: (201) 796-7100

Cariaua T-1: 4 000 004

Tel: 1-800-234-7437

#### Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

## 2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Toxicité orale aiguë Catégorie 2
Toxicité cutanée aiguë Catégorie 1
Toxicité aiguë par inhalation Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Système nerveux central (SNC).

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition Catégorie 2

répétée)

Organes cibles - Rein.

Éléments d'étiquetage

Mercure (II) acétate Date de révision 09-févr.-2024

#### Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

Peut causer de la somnolence et des étourdissements

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection respiratoire

#### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

## **Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

### Other Hazards

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme Sensible à la lumière

## 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Mercuric acetate	1600-27-7	>95

## 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Une

consultation médicale immédiate est requise.

**Inhalation** Déplacer à l'air frais. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou

inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Une consultation médicale

Date de révision 09-févr.-2024 Mercure (II) acétate

immédiate est requise. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Aucun renseignement disponible.

Traiter en fonction des symptômes

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La substance est ininflammable; utiliser l'agent le plus approprié pour éteindre l'incendie

environnant.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Aucun renseignement disponible Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Non applicable

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

#### Dangers spécifiques du produit

Très toxique. Une substance non combustible ne brûle pas par elle-même, mais elle peut se décomposer sous l'effet de la chaleur et produire des vapeurs corrosives ou toxiques. Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

#### Produits de combustion dangereux

Aucun connu.

## Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
4	0	1	N/A

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection. Évacuer le personnel

vers des endroits sécuritaires. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de

poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Précautions environnementales

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Éviter la formation de poussière.

## 7. Manutention et stockage

Manutention

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale.

Mercure (II) acétate Date de révision 09-févr.-2024

#### Entreposage.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de la lumière directe du soleil. Conserver sous clé. Matières incompatibles. Agents oxydants forts. Acides forts. Agent réducteur.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita nnique	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Mercuric acetate			TWA: 0.025 mg/m³ Skin				IDLH: 10 mg/m³ TWA: 0.05 mg/m³ Ceiling: 0.1 mg/m³

#### Légende

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

#### Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) Lunettes de

sécurité

Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc naturel	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
Caoutchouc nitrile	fabricant		éclaboussures seulement
Néoprène			
PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Les autorités locales

Date de révision 09-févr.-2024

doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiquePoudre SolideAspectBlanc casséOdeurà type de vinaigre

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

**pH** 4.4 10 g/L aq.sol

Point/intervalle de fusion 179 - 182 °C / 354.2 - 359.6 °F Point/intervalle d'ébullition Aucun renseignement disponible Point d'éclair Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporation Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible

Pression de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

Densité Aucun renseignement disponible Solubilité 400 q/L @ 20 °C

Solubilité 400 g/L @ 20 °C Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation

Adduté donnée disponible

Non applicable

Température de décomposition Aucun renseignement disponible

ViscositéNon applicableFormule moléculaireC4 H6 Hg O4Masse moléculaire318.67

# 10. Stabilité et réactivité

**Danger de réaction**Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales. Sensible à la lumière. Sensible à la chaleur.

Conditions à éviter Éviter la formation de poussière. Produits incompatibles. Excès de chaleur. Exposition à la

lumière.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides forts, Agent réducteur

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

## 11. Données toxicologiques

## Toxicité aiguë

## Renseignements sur le produit Renseignements sur les

com	posai	าเร

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Mercuric acetate	LD50 = 40900 μg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)

Mercure (II) acétate Date de révision 09-févr.-2024

**Toxicologically Synergistic** 

Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS CIRC		NTP ACGIH		OSHA	Mexique
Mercuric acetate	1600-27-7	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

Rein

STOT - exposition unique Système nerveux central (SNC)

STOT - exposition répétée

Aucun renseignement disponible

Danger par aspiration

Symptômes / effets,

Aucun renseignement disponible

aigus et différés

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

## 12. Données écologiques

## Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Mercuric acetate	Non inscrit(e)	LC50: 0.025 mg/L/96h	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
		(Pimenhales promelas)		

Persistance et dégradabilité peuvent persister

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité . Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau		
Mercuric acetate	-1.28		

## 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

## 14. Informations relatives au transport

DOT

Date de révision 09-févr.-2024

#### Mercure (II) acétate

No ONU UN1629

Nom officiel d'expédition MERCURY ACETATE

Classe de danger 6. Groupe d'emballage

\_ TMD

No ONU UN1629

Nom officiel d'expédition MERCURY ACETATE

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage II

<u>IATA</u>

No ONU UN1629

Nom officiel d'expédition MERCURY ACETATE

Classe de danger 6.
Groupe d'emballage II

IMDG/IMO

No ONU UN1629

Nom officiel d'expédition MERCURY ACETATE

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage II

## 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Mercuric acetate	1600-27-7	X	-	X	ACTIVE	216-491-1	-	ı

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Mercuric acetate	1600-27-7	X	KE-23115	X	X	X	X	X	X

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Mercuric acetate	Part 1, Group B Substance		

## Autres réglementations internationales

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	REACH (1907/2006) - Annexe XIV -	REACH (1907/2006) - Annexe XVII -	Règlement REACH (CE
	substances soumises à	Restrictions applicables à	1907/2006) article 59 - Liste
	autorisation	certaines substances dangereuses	candidate des substances

Date de révision 09-févr.-2024

Restriction des

Annex I - Y29

Composant

Mercuric acetate

			extrêmement préoccupantes (SVHC)
Mercuric acetate	-	Use restricted. See item 18.	-
		(see link for restriction details)	
		Use restricted. See item 75.	
		(see link for restriction details)	

#### **Liens REACH**

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**OECD HPV** 

			organiques persistants	destruction de l'ozone	substances dangereuses (RoHS)
Mercuric acetate	1600-27-7	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Composant	No. CAS	La directive Seveso	Directive Seveso III	Rotterdam	Basel Convention
		III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	(2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Convention (PIC)	(Hazardous Waste)

Des polluants

Non applicable

Potentiel de

Χ

1 4	Autres	inform	otione
		1111()1(11)	anne

Préparée par Affaires réglementaires

No. CAS

1600-27-7

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Non applicable

Date de préparation30-sept.-2010Date de révision09-févr.-2024Date d'impression09-févr.-2024

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

## Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

## Fin de la fiche de données de sécurité